



Assistance Humanitaire Internationale (A.H.I.)

Lieu dit Cague Loups - F-34140 MEZE

+ 33 467 431 444 & + 33 609 58 35 25

Christian@assistancehumanitaire.org - www.assistancehumanitaire.org

Déclarée sous le n° W343004059 - Préfecture de l'Hérault - EORI : FR 50738834600011

Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

Du samedi 31 Mars 2018 - à 18 heures

Salle des Associations - MONTAGNAC

Les membres de l'association A.H.I, se sont réunis en Assemblée Générale le 31 mars 2018 à 18 heures dans la salle des Associations à MONTAGNAC, après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

A l'Assemblée Générale de ce jour, 97 membres à jour de cotisation étaient présents et/ou représentés (43 membres présents et 54 procurations) sur 250 voix concernant l'ensemble des membres d'Assistance Humanitaire Internationale.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis. Les délibérations portées sur l'ordre du jour sont donc soumises au vote.

Christian DELAGRANGE, en qualité de président de l'association, préside l'Assemblée et Francis LUCE en est nommé secrétaire de séance.

En préambule de la tenue de l'Assemblée Générale, le président informe que les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et soumises au vote. Le président et le secrétaire de l'Assemblée Générale ont procédé à la certification de la feuille de présence, puis le président a donné connaissance aux membres présents de l'ordre du jour, conforme à la convocation et qui est le suivant :

- 1 - Mot de bienvenue du président
- 2 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017 concernant l'année 2016
- 3 - Rapport d'activité 2017 & projets 2018
- 4 - Vie de l'Association
- 5 - Rapport financier 2017 (Bilan & compte de résultats)
- 6 - Questions diverses.

1 - Mot de bienvenue du président.

Chers amis, c'est avec un bonheur non dissimulé que le Conseil d'Administration, le bureau d'AHI, son vice-président et moi-même vous accueillons pour cette Assemblée Générale 2018 qui ouvre la 12ème année d'existence d'AHI.

2 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale relative à l'année 2016 qui s'est tenue le 14 mai 2017 - salle du Campotel à Mèze

Le président demande aux membres présents si d'éventuelles remarques sont à porter sur ce procès-verbal. Aucune modification n'ayant été demandée, le président le soumet au vote.

*N'ayant constaté aucune abstention ni vote contre, le **procès-verbal 2017 est approuvé à l'unanimité.***

3 - Rapport d'activité 2017 et projets 2018

L'année 2017 aura été une année transitoire et de préparation de nos gros projets. Mais pour autant nous ne sommes pas restés à nous tourner les pouces :

- CONTENEURS

Nous avons procédé à la réalisation de 3 conteneurs à destination du BENIN en Avril - Mai & Septembre 2017 et 2 autres conteneurs viennent d'être réalisés en 2018 : janvier et mars à destination du BENIN), soit 5 conteneur dans les 12 derniers mois.

- INDONESIE

A orphelinat de BALI, AHI a financé des travaux d'assainissements et rénovation des locaux intérieurs et extérieurs.

L'état de ces derniers étaient à la limite de l'insalubrité. Ces travaux permettent aux résidents de vivre dans de meilleure condition.

Des photos sont projetées lors de l'Assemblée.

Une aide d'une valeur de 2000 euros à destination de l'orphelinat de Yappenatim de BALI et de plusieurs écoles de Kétou au BENIN a été apportée par des élèves de 3^{ème} d'un lycée d'Antony (92)

- BENIN.

Intervention chirurgicale : plusieurs fois dans l'année des interventions sont réalisées par le Docteur Salvatore AVALONE - chirurgie viscérale & digestive à la Seyne sur Mer, qui intervient régulièrement à l'hôpital de KETOU au BENIN pour opérer en relation avec Pierre HOUNKPON président de l'ONG MEDAF (Médecins d'Afrique) responsable de cet hôpital.

- **CONCERTS.**

De multiples spectacles, indispensables à la trésorerie d'A.H.I., ont été réalisés au long de l'année. Ces spectacles demandent beaucoup de temps et d'énergie à leurs organisateurs et à notre président. Onze spectacles ont été réalisés durant ces 12 derniers mois.

- **CASAMANCE.**

De nombreuses opérations ont été menées par notre trésorier, Yves FOUQUET actuellement en Casamance. Du matériel de première nécessité a été acheminé à destination du laboratoire d'analyses médical de Kafoutine.

Les travaux de rénovation (peinture - électricité & carrelage) du centre médical d'ABENE sont terminés. Des réunions de sensibilisation à l'hygiène dentaire auprès des autochtones ont été aussi menées.

Chaque année Yves organise un voyage solidaire avec le CCAS d'EDF, mais en 2017 pour la première fois un voyage solidaire a été organisé avec des membres d'AHI. (Un diaporama de ce voyage a été projeté en séance).

- **PROJETS 2018 : CAMEROUN & BENIN**

Cette année nous attaquons deux énormes projets pour une valeur de près de 400 000 Euros.

CAMEROUN.

Dossier piloté par ALI BORDJI. & LE Père Gérard BERRIER de l'OASJ. - AHI / Ordre Apostolique des Hospitaliers de St Jean.

A 40 km de Yaoundé ce projet concerne la construction d'un foyer d'accueil et de vie qui accueillera des enfants orphelins ou abandonnés et qui sera doublé d'une école agricole (au total 1200 m2 de plancher) pour leur donner un métier et gagner leur vie dans leur pays. Un dortoir sera également aménagé pour accueillir des jeunes pour des stages de formations en agriculture, élevage et pisciculture, d'une quinzaine de jours à six mois.

Ces stages seront contrôlés par ABDON AWONO, un ami camerounais ingénieur en agronomie, hautement qualifié en agroalimentaire et en développement durable.

Le projet que nous a exposé ABDON c'est l'organisation de formation pour des jeunes sur de courtes périodes de quelques semaines, pour qu'ensuite ils puissent grâce à cette formation s'insérer dans la vie active chez au Cameroun. ABDON avait également suggéré la possibilité d'aide à l'insertion, par l'octroi de micro crédits permettant par exemple de lancer une petite activité.

Notre future structure à Elat peut tout à fait accueillir non seulement des enfants orphelins ou abandonnés, comme prévu dans le projet initial, mais également accueillir, loger et nourrir des jeunes venus de l'extérieur pour des stages professionnels de quelques semaines.

De ce fait, notre action pourrait être démultipliées, car à terme cela pourrait être non pas quelques dizaines de jeunes formés chaque année, mais des centaines ! Ce qui bien évidemment renforce d'autant notre projet d'aider tous ces jeunes à "vivre et travailler au pays" plutôt que de défier la mort sur des esquifs de fortune pour ce mirage qu'est notre Europe.

Après une 1^{ère} visite en janvier avec le président et le vice-président d'AHI, le Père Gérard de l'OASJ et notre architecte, pour mettre en place le projet, une visite au Cameroun pour ce projet est programmée en mai 2018 par Ali Bordji & l'architecte Magdy Fadl.

BENIN.

Concernant le centre de KETOU, s'il n'est pas à l'échelle des bâtiments hospitaliers que nous connaissons en Europe, c'est tout de même une structure importante au niveau impact régional.

Ce nouveau bâtiment est destiné à remédier à l'insuffisance de l'espace pour l'opérationnalisation des volets consultations ordinaires et urgences et également l'hospitalisation des malades.

Cela fait à présent deux ans qu'a été initié ce projet de construction, en remplacement de celui qui est utilisé depuis de nombreuses années et qui ne correspond absolument plus aux attentes des populations de Kétou, en termes de normes d'hygiène, de places d'accueil et d'équipements.

Ce projet est réalisé au bénéfice des populations de Kétou, à la demande des autorités municipales et de l'union des associations de développement de la commune de Kétou (UADK).

Une projection des plans est faite en séance.

Les partenaires pour ces deux projets :

Cameroun : L'OASJ

Benin : AFRICAMITIE & MEDAF Bénin qui espère pouvoir intervenir à hauteur de 10 % du budget.

Il est à noter que le Dr Pierre HOUNKPON est dans la démarche de solliciter l'aide de la population de Kétou, déjà pour détruire le bâtiment existant, mais aussi prêter main forte à l'équipe de construction.

4 - Vie de l'association -

Organigramme Présidence d'Assistance Humanitaire Internationale

Afin de permettre une gestion optimisée de notre association et de pallier à une éventuelle indisponibilité de son président actuel (pour cause de déplacement professionnel ou intervention à l'étranger dans le cadre de AHI), il a été exprimé le souhait de la mise en place d'une Co-présidence.

Les membres présents à l'Assemblée Générale ont votés à l'unanimité pour la candidature de Mr ALI BORDJI comme Co-président.

Organigramme du Secrétariat AHI

Après dix ans comme secrétaire A.H.I, Francis LUCE ayant émis le souhait de se retirer de ce poste, mais en continuant sa participation comme membre du Conseil d'Administration, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau de secrétariat A.H.I.

Les membres présents à l'Assemblée Générale ont votés à l'unanimité pour le nouvel organigramme se présentant de la façon suivante :

Secrétaire Principale de l'association AHI : Brigitte LEBLANC
Secrétaire adjointe : Jeannine PROUST

5 - Rapport Financier 2017 et vote sur son approbation par l'Assemblée Générale

En l'absence de notre trésorier Yves FOUQUET ce rapport est présenté par ALI BORDJI.

PRESENTATION DU BILAN : Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHI dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls car nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé stocké à Montagnac qui va en diminuant car se pose le problème du stockage. Quant à notre PASSIF il se résume à notre compte de résultat que je vous présente en suivant. Le bilan s'élève à 258 396.45€

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT : Le compte de résultat est un document de synthèse, faisant partie des états financiers, et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I il permet de mesurer notre activité, notre capacité d'autofinancement et notre indépendance financière.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif global à hauteur de 53 413.55€ Les dépenses s'élèvent à 95 280.05€ pendant que les recettes s'élèvent à 148 693.60€. Nos dépenses sont au niveau de 2016. Ceci est dû au faible volume des projets mis en œuvre cette année. Nos recettes sont en augmentation de 34% ceci est dû à des recettes perçues par anticipation (participation séjour solidaire A.H.I).

Résultat financier est nul car au 31/12/2017 les intérêts de livret n'étaient pas entrés en comptabilité.

LES COMPTES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitations sont à hauteur de 36 580.05€, elles sont en augmentation +34%.

Le poste principal avec 36.98% de ces dépenses est l'achat de prestations à caractère humanitaire (16 029€). Les dépenses de transport de marchandises, qui reflète le nombre de conteneurs envoyés au cours de l'année, représentent 21.76% des dépenses. Ces deux postes sont en légère diminution.

La totalité des frais opérationnels, à caractère directement humanitaire, bien qu'en baisse, représentent **90.49%** de nos dépenses. Ils reflètent cependant une pose dans les grands projets de l'association.

Nos dépenses dites fonctionnelles ne représentent que 9.51% de la totalité et elles sont le reflet d'un ajustement mécanique du fait de leur stabilité alors que nos dépenses opérationnelles ont baissées.

Les statuts d'A.H.I sont bien respectés et la quasi-totalité de nos ressources sont bien affectées à l'action humanitaire.

Les recettes d'exploitation sont à hauteur de 89 993.60€ soit une hausse de 34%

Cette hausse est due essentiellement au poste « recette de spectacle » en hausse de 13 000€, qui représente 56% de nos recettes.

On constate la part prépondérante de ces recettes de concerts 49 399€ et autres animations (13 000€). Ce dernier poste est marqué par la recette du séjour solidaire 2018.

Il est à noter que nous avons encore abaissé, l'entrée des cotisations perçues (5 803€). Elles représentent encore 6.45% de nos ressources d'exploitation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne toujours environ 193 adhérents (220 en 2016).

Les dons reçus hors projet s'élèvent à 18 000€ soit 20% de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30€) sont reportées dans ce poste.

La vente de marchandises est quasi nulle avec 906€. Il y a eu peu de « produits dérivés » à la vente cette année.

En conclusion, malgré quelques actions à mener, comme la rentrée des cotisations, le bilan financier d'A.H.I est sain et les statuts de l'association sont parfaitement respectés. Il reste à lancer les nouveaux grands projets, mais ceci vous a été présenté dans le rapport d'activité. Nos liquidités disponibles s'élevant au 31/12/2017 à : 255 896.45€, ceci nous permet d'envisager les nouvelles actions avec une marge de sécurité non négligeable.

Le bilan financier et l'ensemble des comptes présentés qui le composent sont approuvés par les membres de l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Le président remercie Yves FOUQUET de tenir à la perfection un des postes les plus ingrats d'AHI.

Il remercie aussi tous les organisateurs de concerts AHI pour le mal qu'ils se donnent à la tâche, et qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

6 Questions diverses.

- Intervention d'un administrateur : Michel GARREAU

Signalé par un de nos administrateurs, Mr Garreau, étonné de ne jamais avoir eu de nouvelles de l'ambulance qu'il avait obtenu d'une société (et relancé à maintes reprises par cette dernière qui se disait extrêmement choquée de ne pas avoir été informée du devenir de la dite ambulance) : Cette ambulance a été envoyée au Bénin il y a plusieurs années et réceptionnée par notre partenaire local unique de l'époque, Emmanuel Dossou Dossa, président de l'association béninoise Aprovie. Cette ambulance devait être remise à une structure hospitalière locale prodiguant des soins aux plus démunis, soit gratuitement soit pour un coût modique, en accord avec les buts poursuivis par AHI au Bénin.

Or il s'avère que depuis son envoi cette ambulance est stationnée dans une des propriétés du président d'Aprovie. Cela n'est pas en accord avec le but recherché lors de l'envoi de cette ambulance.

Il est expressément demandé au président d'Aprovie Mr Dossou Dossa par les adhérents d'AHI de remettre cette ambulance au Dr Pierre Hounkpon, directeur de l'hôpital de Ketou, afin qu'elle soit remise en état par ses soins et utilisée pour l'usage auquel elle est destinée.

L'AG charge son président Christian Delagrange de contacter M. Dossou Dossa pour obtenir de sa part la remise de cette ambulance au Dr Pierre Hounkpon."

Plus de question à l'ordre du jour.

Le président invite les adhérents à régler leurs adhésions 2018 si ce n'est déjà fait.

Il remercie aussi tous les organisateurs de concerts AHI pour le mal qu'ils se donnent à la tâche, et qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

« Comme chaque année, je ne soulignerais jamais assez que c'est grâce à vous tous chers amis actifs que nous restons fidèles au 0 % de frais de fonctionnement (à part quelques immobilisations de matériels roulants, leur entretien et autres assurances obligatoires). »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et le secrétaire nommé pour cette séance.

Un verre de l'amitié (généreusement offert par le C.A. et certains membres d'AHI qui ont tenus à y participer) est proposé à l'ensemble des membres d'AHI présents.

**Le président de séance
Christian DELAGRANGE**

**Le secrétaire de séance
Francis LUCE**



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a surname, likely Francis Luce.